

POLICE DE LA PROPRIÉTÉ

Ce texte se base sur le livre *The Fabrication of Social Order : A Critical Theory of Police Power* de Mark Neocleous, paru chez Pluto Press en 2000. Nous avons délibérément suivi l'auteur dans son approche marxiste. D'aucuns pourront y trouver une invitation provocante à débattre la vaste question de la police.

rosenoire@riseup.net

Fabriquer l'ordre

L'idée selon laquelle la police ne fait que reproduire l'ordre en place ou maintenir le *statu quo* est en partie trompeuse. Historiquement, la police a joué un rôle crucial dans la fabrication de l'ordre bourgeois, de façon quelque peu improvisée d'abord, plus structurée et réfléchie par après.

Au fur et à mesure que le capitalisme s'imposait sur le féodalisme, la paresse est devenue synonyme de crime. Par son oisiveté, le vagabond prive l'État de sa contribution à la prospérité du pays. Il est au cœur de tous les autres comportements générateurs de désordre. Si dans un premier temps, la police s'est contentée de violemment réprimer les vagabonds, elle a acquit avec l'industrialisation un rôle plus important encore : celui de préparer la classe ouvrière. Tous ces gens qui débarquent en ville suite à l'exode rural doivent être convertis en travailleurs. Privés de leurs terres, réduit au vagabondage, ils ont été dressé à se plier aux volontés du capital. Le système salarial ne pouvait exister sans la soumission au pouvoir de la propriété privée. C'est en cela que Neocleous a pu dire que la police n'a pas seulement maintenu ou reconduit l'ordre, mais l'a aussi fabriqué.

Le nouveau rôle de la police a été explicitement pensé pour mettre fin à tout moyen de subsistance autre que le salaire. Enclosures (privatisation des communs), criminalisation du glanage, de la mendicité, des marchés, de l'économie de rue, etc. ont accompagné la fin de tout paiement en nature. En effet, avant que le travail salarié ne s'impose pleinement, les travailleurs récupéraient le bois de chauffage sur les terrains avoisinants ou détournaient une partie de la production à leur bénéfice, selon des coutumes à la limite du vol et du droit. Ce flou a été supprimé par une gros serrage de vis répressif.

Imposer l'ordre

La police moderne doit être comprise comme une activité et non comme une institution, comme une fonction plus que comme une entité. Son but ? L'abolition du désordre. L'existence d'une classe de la pauvreté pose une menace fondamentale sur l'ordre en place, ce qui nécessite l'action policière. Partout où la propriété est exposée, il faut avoir recours à la police.

Le concept d'*ordre* ne désigne pas seulement l'absence d'émeutes ou la paix généralisée et des rues bien calmes, mais aussi l'acceptation du rapport capital-travail, de la domination du capital sur la classe ouvrière.

La guerre contre le crime que la police prétend mener ne saurait être remportée car cela signifierait abolir la propriété privée qui est à sa source, et donc, abolir l'État. Cette guerre permanente a essentiellement pour fonction d'éclipser le fait de la domination par le discours et la technique policière.

La police s'attaque aux pauvres, oui, mais non à la pauvreté, qui elle n'est pas considérée comme un mal pour l'ordre en place, puisque c'est elle qui permet l'existence d'une force de travail prête à se vendre pour survivre. Par contre, c'est la possibilité d'une populace incontrôlable et révoltée par cet état de pauvreté qui effraie.

Il faut donc distinguer la classe ouvrière « respectable » qui accepte le travail et la classe « criminelle » qui se complait dans le parasitisme. C'est sur cette frontière qu'agit la police : elle contrôle, administre, surveille, réprime tout qui ne se montre pas suffisamment « citoyen ». C'est pour cette raison que les débats sur la criminalité ne sont souvent rien d'autres que des discussions à peine masquées sur la classe.

Le libéralisme et la police de la propriété

Selon Adam Smith, la mission du gouvernement est de promouvoir l'opulence de l'État. Seulement, l'idéal libéral s'oppose à la fabrication de l'ordre social par le haut tel que pratiqué par l'État absolutiste. Cette contradiction ne peut être résolue qu'en assimilant l'État au peuple. C'est la naissance de l'État-Nation. On trouve là comme une épèce de myopie dont les libéraux n'ont jamais pu se défaire : ils ne réalisent pas, ou ne veulent pas réaliser que leur ordre commercial ne saurait exister sans la violence d'État.

La même myopie s'applique lorsqu'il s'agit de voir la nature hiérarchique du capitalisme et en particulier la contrainte dans la relation patron-employé. Dans une large mesure, avec l'industrialisation, le travail de contrôle est assuré par les contremaîtres et les patrons.

Rhétorique de la sécurité

L'idéologie libérale permet alors un tour de force : la transformation de l'ancien concept de police, jugé trop autoritaire, par sa limitation formelle à la défense de « la loi et l'ordre ». Le mot *sécurité* est abondamment mis en avant pour décrire l'objectif que vise l'action policière. Ce mot trouve son étymologie dans le latin *sine cura*, la sécurité, c'est donc la liberté de ne pas se préoccuper, de ne pas s'inquiéter du danger.

« La politique moderne est un projet sécuritaire » (Dillon). La question de la sécurité est régulièrement présentée comme un problème technique. Cependant, cette approche masque que la sécurité ne désigne pas une chose mais un principe qui forme, qui façonne d'autres choses. La notion de sécurité est toujours sous-tendue par celle d'insécurité, de peur. Il s'agit toujours d'un combat pour éviter que les pauvres ne résistent au travail ; ne résistent à la domination de la propriété privée ; ne se mobilisent, ne s'organisent en tant que classe. L'histoire de la police comme projet sécuritaire est donc l'histoire de la peur qui habite la propriété privée envers son plus radical autre, le communisme.

Pour Hegel, la police doit servir de médiation entre l'individuel et l'universel, assurer l'intérêt personnel comme intérêt commun. Dans cette optique, la police ne doit pas seulement apporter la sécurité aux individus, mais aussi le bien-être, l'éclairage public, la construction des ponts, l'établissement du prix des denrées usuelles, la santé publique et la fondation de colonies (rien que ça). Hegel légitime l'autorité de l'État par l'autorité du père, assimilant la Nation à une grande famille. Voilà les libéraux rassurés par cette bonne vieille figure paternelle.

Mythe de la loi

Tenter d'opposer la loi à la police est vain. Bien souvent, le parlement vote des lois qui ne font qu'entériner a posteriori des pratiques policières déjà bien ancrées. Le comportement des policiers est la plupart du temps conforme à la loi. Soit parce que cette loi est le *produit* d'agences étatiques (et de la police en particulier) soit parce que la loi est suffisamment flexible pour s'accommoder des agissements policiers.

La discrétion, à savoir la possibilité pour le policier de juger « en son âme et conscience » des mesures appropriées à mettre en œuvre dans l'exercice de son travail, est un des fondements de son pouvoir. En réalité, plus le policier est proche du terrain et bas dans la hiérarchie, plus son pouvoir discrétionnaire est grand. Cela signifie aussi qu'il peut exercer un pouvoir à géométrie variable, en un mot : discriminer. Qu'est-ce qui constitue une déviance ou un comportement socialement acceptable ? Quelles techniques appliquer et contre quels groupes ? Ces questions sont largement laissées à l'appréciation des agents sur le terrain. Cette liberté est permise tantôt par l'absence de règles, tantôt par l'existence de lois suffisamment vagues pour y inclure tout et n'importe quoi. Refus d'obtempérer, obstruction, rébellion, suspicion raisonnable, trouble à l'ordre public : autant de possibilités pour la police d'exercer son pouvoir, de structurer toute situation selon ses conditions.

Contre cette importante marge de manœuvre laissée aux policiers, certains en appellent à un retour au droit, à la légalité. Cette demande repose sur une assomption naïve concernant la loi. Elle s'inscrit dans ce qu'on pourrait appeler un fétichisme légal ou une pathologie du légalisme, pour lesquels la loi devient une réponse mystique aux problèmes que pose le pouvoir. La loi est perçue comme une réalité indépendante et autonome, dégagée des rapports sociaux. Elle serait le fondement de la Justice. Cette mystification est permise par la croyance en la propagande policière qui prétend faire régner la loi telle qu'établie démocratiquement. On tombe alors dans l'équation la police = la loi, plutôt que la police = l'État, avec toute la connotation autoritaire que ça supposerait.

Or ce que fait la police, c'est maintenir l'*ordre*, à savoir la permanence de cet ordre. Elle s'oppose à tout changement, nouveauté ou transformation politique par en bas. Aux clameurs révolutionnaires, elle répond : « pas maintenant ». Le fétichisme légal s'en trouve répliqué en un fétichisme de la police, et plus fondamentalement, en un fétichisme de l'État.

Cet État se proclamant de la loi et garant de l'ordre social, ça lui permet d'une part de fixer sa légitimité, et d'autre part de justifier que toute attaque contre lui soit considérée comme le pire des crimes. La trahison et la sédition réclament une véhémence particulière.

Il apparaît que faire régner la loi telle qu'écrite dans les textes ne représente qu'une maigre part du temps de travail policier et que de nombreux articles sont simplement ignorés. Il est donc intenable et insensé de maintenir l'équa-

tion police = loi. La loi n'est pas une limite, une série de règles qu'il faudrait suivre et faire respecter. Elle est bien plutôt un instrument dans les mains de la police pour faire servir les intérêts.

L'État de police

L'institution policière est intrinsèquement et inévitablement politique, puisqu'elle est au cœur du fonctionnement de l'État. Le commentaire d'Hannah Arendt selon lequel en régime totalitaire, « la police rêve qu'un coup d'œil à la gigantesque carte apposée au mur de ses bureaux suffise à tout moment à établir qui est lié à qui et avec quel degré d'intimité » s'applique tout aussi bien à la police d'une démocratie libérale. Ce n'est rien d'autre que le rêve du pouvoir d'État. Le maintien de l'ordre - à la fois par le droit pénal et par les mécanismes plus généraux de l'administration politique - est le moyen le plus direct par lequel le pouvoir de l'État se manifeste à ses sujets, la manière dont l'État constitue et *sécurise* la société civile politiquement. Il n'y a finalement aucun problème humain, existant ou imaginable, qui ne puisse jamais devenir l'affaire de la police, l'affaire de l'État. L'État et sa police sont partout, ils sont informes et omniprésents.

Quelques suggestions pour percer l'enveloppe idéologique et entamer le débat :

- » Qu'en est-il aujourd'hui du rôle de la police de *fabriquer* l'ordre ?
 - » D'après l'auteur, la police doit être vue plus comme une fonction que comme une institution. Qui assume ce rôle aujourd'hui ?
 - » Faut-il étendre la notion de police ? Police de la pensée, police du langage, ...
 - » L'éducation, la propagande, le conformisme ne sont-ils pas aujourd'hui bien plus puissants que les uniformes pour maintenir l'ordre ?
 - » Le rôle principal de la police est-il d'éviter la résistance au travail ?
 - » Que penser des services d'ordre en manif ?
 - » Les systèmes répressifs révolutionnaires peuvent-ils être justifiés par la nécessité de forger un nouvel ordre égalitaire/libertaire ? de défendre cet ordre contre la Réaction ?
- « *La crainte de Dieu proprement dite est, depuis longtemps ébranlée, et un « athéisme » plus ou moins conscient, reconnaissable extérieurement à un abandon général du culte, est devenu involontairement la note dominante. Mais on a reporté sur l'Homme ce qu'on a pris à Dieu, et la puissance de l'Humanité s'est accrue de ce que la piété a perdu en importance : « l'Homme » est le Dieu actuel, et la crainte de l'Homme a remplacé l'ancienne crainte de Dieu. Mais comme l'homme ne représente qu'un autre être suprême, l'être suprême n'a fait que se métamorphoser, et la crainte de l'Homme n'est qu'une autre forme de la crainte de Dieu. Nos athées sont de pieuses gens. »*

Stirner